

## **ANNEXE 7 : CRITERES DE SELECTION ET MODALITES DE NOTATION.**

<b>Thèmes</b>	<b>Critères</b>	<b>Coefficient Pondérateur</b>	<b>Cotation (Note de 0 à 3)</b>	<b>Total</b>
<b>1/ Projet de service</b>	Modalités de conception, mise en œuvre et évaluation du projet individuel, coordination entre les volets pédagogique, thérapeutique et éducatif	4		
	Modalités d'intervention : équilibre entre accompagnement individuel/ de groupe, intervention sur les lieux de vie			
	Proposition d'actions et dispositifs innovants en réponse aux besoins			
<b>2/ Organisation</b>	Modalités d'organisation : plages d'ouverture, couverture géographique, organisation des transports	2		
	Coordination des compétences et des interventions de l'équipe pluridisciplinaire			
	Partenariats avec les acteurs du territoire			
<b>3/ Stratégie, gouvernance pilotage du projet</b>	Modalités de gouvernance du projet (expérience du promoteur, connaissance du territoire, modalités de pilotage interne)	3		
	Respect de l'enveloppe dédiée et analyse des propositions budgétaires			
	Modalités de pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité dont l'évaluation de la qualité du service rendu aux usagers, mise en œuvre des droits des usagers			
	Coordination avec les partenaires, degré de formalisation de la coordination			
<b>4/ Budget</b>	Respect et cohérence du Budget Prévisionnel	2		
<b>5/ Capacité de mise en œuvre</b>	Capacité de mise en œuvre du projet (calendrier, niveau d'avancement du projet, plan de recrutement du personnel)	1		
<b>6/ E-santé</b>	En conformité avec le programme ESMS numérique et la stratégie numérique nationale et régionale, respect de la RGPD.	1		